

réunion du lundi 2 septembre 2015.

Présents: M ASSELIN Patrick, Mr DACY Jean Charles, Mr MISSANA Yves, Mme LENGAGNE Virginie, Mme BRICHE Amandine, Mr CAMUS Michel, Mr REBERGUE Pierre, Mme CAENES Brigitte, Mme CLERBOUT Juliette, Mme Peyrodie Valérie, Mr Lagache Daniel, Mr DEBLONDE Yves , Mr Ruiz Philippe,

Excusés: Mme Roussel Soraya, Mr et Mme DEVIENNE,

Absents: ,Mr LEBLANC Gérard, Mme Berteloot Nancy, Mr AMBROSINO DI MICCIO Antoine,

Mme Pierru Patricia, Mme Delaire Yolande, Mme Pierru Henri

Secrétaire: M. P Asselin

Invité permanent: M. CARON directeur de l'école Camus

Nous avons tout d'abord écouté Monsieur Lagache Daniel, qui nous a fait le compte rendu des résultats du sondage pour mettre la rue Louis braille en sens unique. Les résultats sont: sur les 40 habitants 35 ont répondu "oui" et une réponse "non"

- Dans le sens du haut vers le bas: 19
- Dans le sens du bas vers le haut: 8
- Peu m'importe: 7

M. Lagache fait remarquer que malgré les résultats obtenus, le sens unique du bas vers le haut serait plus sécurisant.

(les bulletins des propositions sont disponibles chez le président)

- Il faudrait : Installer une balise impasse du bocage
- Effectuer un marquage au sol pour l'emplacement des voitures
- Interdire le stationnement en face des sorties de garages
- Limiter la vitesse à 30 km/h

Rappel et remarques :

Une campagne pour les nuisibles est-elle prévue de façon régulière?

Référence CQC008 rue Jo Dassin : il est demandé à nouveau le motif du non intérêt à mettre en place une ligne blanche

Référence CQC025 : Les poubelles sont insuffisantes au niveau du bassin de rétention - Il en existe qui ne semble pas souvent vidées. Il y a d'ailleurs beaucoup de déchets près d'une bouche, un sac plein de canettes y a été jeté ce qui pourrait obstruer le conduit d'évacuation (au coin des gabions du bassin).

Dernières infos pour la brocante du 27 septembre :

Confirmation: Distribution des "toutes boites".

Nous disposons de 55 tables et chaises ou bancs.

Prix de vente d'une boisson 1.5€, d'un croque-monsieur : 1.5€

Le comité des parents d'élèves fera des crêpes vendues à 1€

Si nous rencontrons un grand succès dans les réservations, nous demanderons à la mairie de Blendecques d'obtenir des tables supplémentaires que nous pourrions installer dans les préaux ; il est possible d'y placer 48 tables.

On numérotera les tables à l'aide de " post'it ". (voir tableau des taches en pièce jointe).

Il faut utiliser les documents d'inscription fournis par la mairie.

Une caisse et de la monnaie est à prévoir.